

## NOS MISSIONS

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) sont des services de proximité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elles sont composées d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, d'ingénieurs, de techniciens et de personnel administratif.

### CONSEILLER LES ÉLUS, ACTEURS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

Les UDAP travaillent en relation étroite avec les usagers qui souhaitent engager des travaux dans les espaces protégés et avec les acteurs des politiques d'aménagement du territoire : collectivités locales, professionnels de l'urbanisme et du bâtiment, autres services de l'État en charge des politiques urbaines et de protection de l'environnement.

### PROMOUVOIR UN URBANISME ET UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Elles œuvrent pour un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et création architecturale entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte des patrimoines.

### ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les UDAP participent aux stratégies d'aménagement des territoires aux côtés des collectivités territoriales et des autres services de l'état. Elles apportent notamment leur expertise aux programmes de renouvellement urbain et aux opérations de revitalisation des centres-bourgs.

### EXPERTISER LES TRAVAUX DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

Les UDAP émettent des avis sur les travaux en espaces protégés : abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables et sites naturels protégés. En lien avec les services patrimoniaux de la DRAC, elles assurent une mission de veille sanitaire, de conseil et de contrôle scientifique et technique sur les monuments historiques.

## ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE (ABF)

Appartenant au corps des architectes et urbanistes de l'État (AUE), les ABF sont attentifs à l'histoire de la construction et aux modes d'occupation de l'espace. Ils s'assurent de l'insertion harmonieuse des projets d'aménagement dans le paysage.

### GARANT DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Dans les espaces protégés, tous les travaux de modification sont soumis à l'avis ou à l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Les ABF sont également conservateurs des cathédrales et édifices affectés au ministère de la Culture.

## L'ARCHITECTURE EN CREUSE

120 581 **HABITANTS**

5 565 **KM<sup>2</sup>**

21,7 **HAB./KM<sup>2</sup>**

258 **COMMUNES**

7 **EPCI**

**Le département de la Creuse est situé au nord-est de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les contreforts du Massif central à la croisée de l'Indre, du plateau de Millevaches, de l'Allier et du Puy-de-Dôme.**

### PAYSAGES

Les paysages creusois, à dominante de prairies, de forêts bocagères, rivières et étangs, proposent une variété très séduisante d'espaces. L'élevage, l'artisanat et le tourisme vert sont les activités économiques dominantes du département.

### HISTOIRE

L'histoire de l'ancienne province de la Marche est marquée par les migrations saisonnières des maçons depuis le Moyen Âge qui seront à leur apogée à la fin du XIXe siècle lors des grandes transformations urbaines, dans le Paris d'Hausmann notamment.



Cité internationale de la tapisserie à Aubusson ©UDAP23

### PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Le patrimoine architectural en Creuse est reconnu dès la liste de 1840 de Prosper Mérimée. Aujourd'hui, les 306 monuments historiques protégés (loi de 1913) et les 41 sites paysagers inscrits ou classés (loi de 1930) témoignent de l'extrême richesse architecturale et paysagère du territoire.

### TAPISSERIE D'AUBUSSON

La tapisserie naît à Aubusson dès le XIV<sup>e</sup> siècle. La ville est élevée au rang de Manufacture Royale en 1665. Après une phase de déclin au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'art de la tapisserie renaît grâce à Jean Lurçat dès la fin de l'entre-deux-guerres. La tapisserie d'Aubusson est inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco en 2009.



Vallée des peintres Crozant ©Conseil départemental de la Creuse

### CROZANT, VALLÉE DES PEINTRES

Le thème de la «vallée des peintres entre Berry et Limousin» est inscrit dans un projet collectif de pôle de recherche artistique depuis 2010.

La beauté des sites autour de la forteresse de Crozant est révélée dès le début du XIXe siècle par George Sand. Claude Monet peint 23 toiles « sur le motif » dans les années 1880 : c'est la naissance de l'école de Crozant.

	<b>306</b>	<b>Monuments historiques</b>
<b>2</b>	<b>Sites patrimoniaux remarquables</b>	
<b>11</b>	<b>Édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable</b>	
<b>41</b>	<b>Sites protégés</b>	
<b>1</b>	<b>Patrimoine immatériel UNESCO</b>	<b>TAPISSERIE D'AUBUSSON</b>
<b>34</b>	<b>Communes au sud de la Creuse font parties du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin</b>	

## NOUS CONTACTER

**UDAP de la Creuse**  
14, avenue Louis Laroche  
23000 GUERET

Accès aux personnes à mobilité réduite

**05.55.52.11.52**  
[udap.creuse@culture.gouv.fr](mailto:udap.creuse@culture.gouv.fr)



De gauche à droite : Nicolas Chevalier, Pierrette Lesouple, Marie-Laure Dubosclard, Annick Chemisier et Philippe Andrieu ©UDAP23

**ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS ET PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

## VOS INTERLOCUTEURS À L'UDAP 23

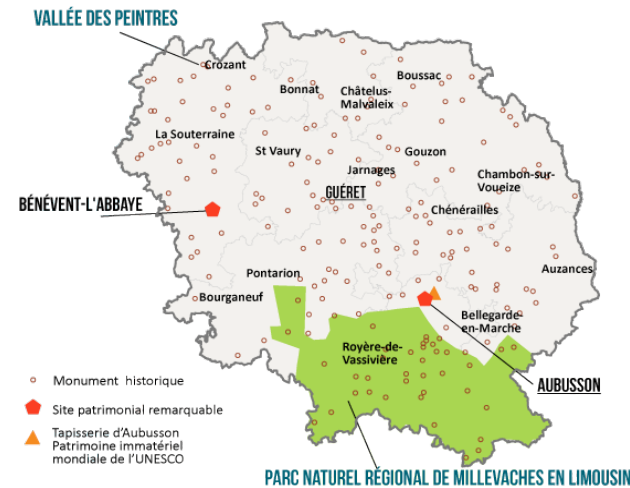
CHEF DE L'UDAP 23, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)  
Nicolas CHEVALIER

### MONUMENTS HISTORIQUES, PATRIMOINE BÂTI

ABF: Nicolas CHEVALIER  
TECHNICIEN : Philippe ANDRIEU  
ADMINISTRATIF : Pierrette LESOUPLE

### AUTORISATIONS EN ESPACES PROTÉGÉS, ARCHITECTURE, PAYSAGE, DOCUMENT D'URBANISME

ABF: Nicolas CHEVALIER  
TECHNICIENNE : Marie-Laure DUBOSCLARD  
ADMINISTRATIF : Annick CHEMISIER



[udap.creuse@culture.gouv.fr](mailto:udap.creuse@culture.gouv.fr)

**05.55.52.11.52**

[atlas.patrimoines.culture.fr](http://atlas.patrimoines.culture.fr)

[http://www.culture.gouv.fr/Regions/  
Drac-Nouvelle-Aquitaine](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine)



Crédits : Fiche de présentation UDAP/ Droits réservés DRAC Nouvelle-Aquitaine  
Sources : DRAC, DREAL, INSEE, Préfectures, UDAP / Mars 2018

drac  
nouvelle  
aquitaine

23

UDAP | Unité départementale  
de l'architecture  
et du patrimoine

CREUSE



Clocher de l'église de Saint-Vaury – Frères Perret architectes ©UDAP23